

Commerçant - Détaillant

Vente - Marketing Apprentissage



- > **Durée**
3 ans
- > **Tranche d'âge**
- de 18 ans
18 à 25 ans
- > **Finalité**
Certificat
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Oui

Le vendeur gère les différentes phases de l'acte de vente en ayant une bonne connaissance de la marchandise et de la surface commerciale. Il organise la mise en évidence de la marchandise dans la surface commerciale.

Le commerçant détaillant est un intermédiaire entre les producteurs, les grossistes et les consommateurs. Il assure la distribution de produits, c'est-à-dire le transport, le stockage, la sélection, la présentation et la vente au client. Il peut vendre des produits (alimentation, appareils ménagers, articles de mode,...) ou des services.

Il permet au client de connaître, choisir et acheter des produits sans devoir s'adresser à chaque producteur.

- > **Débouché(s) métier(s)**
Commerce de détail de produits ou de services
- > **Débouché(s) future(s) formation(s)**
Formation de chef d'entreprise de l'IFAPME
- > **Point(s) fort(s)**
Gratuit
Sur le terrain
- > **Finalité**
Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française
Correspondance avec le certificat de qualification délivré par l'enseignement secondaire obligatoire

Conditions d'accès

Consultez les conditions d'accès à la formation pour jeunes (<http://staging.ifapme.wavenet.be/formations-pour-jeunes>).

Aptitudes

L'activité s'effectue le plus souvent en position debout avec de nombreux déplacements à l'intérieur du magasin et de ses annexes (ateliers, réserves, chambres froides, etc.). Elle comporte la manutention de charges qui peuvent être lourdes. Le port d'un uniforme peut être imposé. Les horaires peuvent varier; le magasinier peut être amené à travailler le samedi, le dimanche et en soirée.

Programme

Retrouvez le programme des cours sur <http://staging.ifapme.wavenet.be/formations/apprentissage/commercant-detaillant>.



Tournai

 Rue Paul Pastur, 2b 7500 Tournai

 069 89 11 11

Secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h à 12h, de 13h à 17h et de 17h30 à 19h.
Le samedi de 9h à 12h.

 069 89 11 12

 foclam@ifapme.be

Type d' inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Inscription possible toute l'année.